



Conditions Générales de Vente

Hébergement

En gîte rénové: 1 chambre double avec 1 grand lit ou 2 lits jumeaux, 1 salle de bain avec sanitaires complets, 1 séjour salon, terrasse et salon de jardin. Les lits sont faits à votre arrivée et le linge de toilette est fourni et changé une fois pendant le séjour (minimum 4 nuits). Le service hôtelier est en option avec supplément et comprend lits faits tous les matins sauf le dimanche, un ménage pendant le séjour.

Restaurant

Petit déjeuner copieux (buffet) composé de boissons chaudes à volonté, jus d'orange, pain, beurre, confiture, biscotte, brioches, yaourt, compote, fruits ... et viennoiserie une fois dans le séjour.

Panier repas : salade composée, viande froide, fromage et dessert, eau en bouteille, 1/4 vin et café si conditionnement collectif;

Barbecue si prévu au programme: salade composée, viande grillée, chips, fromage et dessert, eau en bouteille, 1/4 vin et café

Repas pris au restaurant des Chênes Verts avec repas régionaux, cuisine soignée servie à l'assiette, 1/4 vin compris

Sur place

Gratuit : piscine et bain à remous chauffés aux vacances scolaires, minigolf, pétanque,

Salle de jeux : billard, baby-foot, jeux de société

à l'accueil : bibliothèque, Cyber Espace Wifi.

Payant : sauna et massage bien être (sur réservation)

Le prix

Il comprend: l'hébergement en chambre double, la pension complète, les sorties et visites guidées prévues au programme, l'accompagnateur rando, l'apéritif de bienvenue, la taxe de séjour, les frais de dossier.

Il ne comprend pas: le service hôtelier, le transport, le supplément chambre seule (15€/ nuit), l'assurance annulation groupe facultative mais fortement conseillée (dossier fourni).

Le Relais « les Chênes Verts », participe aux opérations promotionnelles Cap France, soit une remise si vous êtes porteur d'un chèque de fidélité ; également 5% de remise sur votre séjour sur présentation de votre licence F.F.R.P.

Réservation et Paiement

La réservation n'est effective qu'à réception du contrat signé accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour. Le règlement :

-30% à la signature du contrat

-50% 1mois avant le séjour

-le solde à l'arrivée

Annulation

En cas d'annulation du séjour, les acomptes restent acquis au relais. Celle-ci doit être signifiée par écrit.

Toute personne annulant 10 jours avant l'arrivée, le séjour est dû en totalité.